

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

DECRET N° 87/045 DU 12/2/91,
portant nomination de Monsieur NZONDO
(Marcel) en qualité de Directeur de la
Recherche, Développement, de la For-
mation et de la Vulgarisation.

LE PREMIER MINISTRE,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la Loi n° 76/84 du 2 Décembre 1984 portant ratification de
l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines
dispositions de la Constitution ;

Vu le décret n° 82/595 du 8 Juin 1982, fixant les indemnités de
fonctions allouées à certains responsables administratifs ;

Vu le décret n° 84/356 du 8 Août 1984, portant nomination du
Premier Ministre ;

Vu le décret n° 86/1172 du 10 Décembre 1986, portant nomination
des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 86/1173 du 10 Décembre 1986, portant organisa-
tion des intérim des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T :

Article 1er. - Monsieur NZONDO (Marcel), administrateur des SAF est nommé
Directeur de la Recherche-Développement, de la Formation et de la Vul-
garisation au Ministère du Développement Rural.

Article 2. - L'intéressé percevra les indemnités de fonction prévues
par le décret n° 82/595 susvisé.

.../...

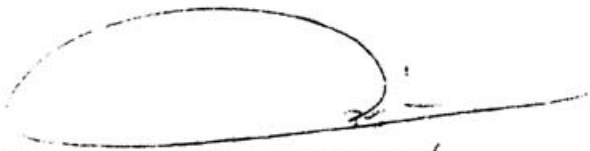
Article 3.- Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 4.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et ~~communiqué partout où le besoin sera.-~~

Fait à Brazzaville, le 12 FEVRIER 1987

Par le Premier Ministre,

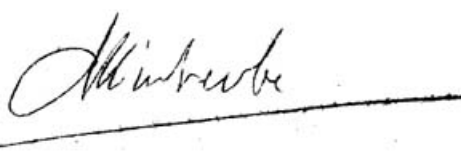
Le Ministre du Développement Rural,

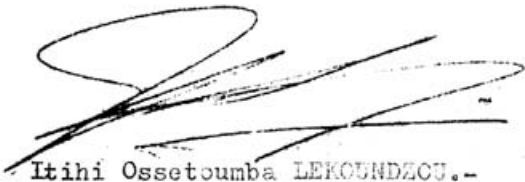

Ange Edouard POUNGUI.-


Colonel François Xavier KATALI.-

Le Ministre des Finances et du Budget,

Le Ministre du Travail, de la Sécurité Sociale et de la Justice, Garde des Sceaux,


- Commandant Dieudonné KIMBEMBE.-


Itihi Ossetoumba LEKOUNDEOU.-

